

## AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

**Madame Flavie RETOURNEY**

Candidate au Doctorat de Sciences politiques,  
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Soutiendra publiquement sa thèse intitulée :

*L'insoutenable gouvernement du secteur minier. Enjeux et tensions autour de la mine d'or en Guyane*

Dirigée par Monsieur XAVIER ARNAULD DE SARTRE et Monsieur SEBASTIEN CHAILLEUX

le 21 décembre 2023 à 14h00

Lieu : Université de Pau et des Pays de l'Adour Bâtiment Droit Economie et Gestion Avenue du Doyen Poplawski 64000  
Pau

Salle : du Conseil - Bâtiment DEG

### Composition du jury :

M. XAVIER ARNAULD DE SARTRE, Directeur de recherche CNRS	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Directeur de thèse
M. Sébastien CHAILLEUX, Maître de conférences	Sciences Po Bordeaux	Co-directeur de thèse
Mme Nathalie LEWIS, Professeur	Université du Québec à Rimouski (UQAR)	Rapporteuse
M. Bruno VILLALBA, Professeur des universités	AgroParisTech	Rapporteur
M. Jean-Yves PUYO, Professeur des universités	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Examineur
Mme Doris BUJ-SAO, Maître de conférences	Université de Lille	Examinatrice
M. Sylvain LE BERRE, Chargé de recherche INRAE	INRAE (ETBX)	Examineur

**Résumé :**

Cette thèse propose d'explorer la manière dont un secteur très controversé d'un point de vue socio-environnemental, le secteur minier guyanais, est gouverné depuis l'État central au regard de la crise écologique. L'analyse des instruments encadrant les activités minières et de leur institutionnalisation, ainsi que la mobilisation d'une quarantaine d'entretiens menés avec des acteur·rices des mondes administratif, politique, économique et de la société civile nourrissent cette étude. Constatant la montée en puissance de la durabilité, étudiée à travers le triptyque écologisation, concertation et territorialisation, comme référentiel d'action publique de l'État environnemental, la thèse analyse son insuffisante intégration au mode de régulation des activités aurifères en Guyane et ses conséquences. Le conflit autour du projet de mine industrielle de Montagne d'or apparaît ainsi symptomatique d'un secteur qui ne parvient pas à se transformer suffisamment pour rester acceptable. En effet, la recherche permanente de conciliation entre soutenabilité et objectifs économiques de développement du secteur rend la mine difficilement gouvernable. Dès lors, du côté de l'exécutif, le manque de portage politique et de volonté d'aller à l'encontre d'une élite politico-économique locale en faveur de la mine conduit à une impasse. L'étude de la réforme du code minier, justifiée par la nécessité d'améliorer la durabilité du secteur, confirme quant à elle l'impossibilité de répondre à l'injonction à la soutenabilité en absence de changement paradigmatique des logiques sous-jacentes.